

ASSEMBLÉE NATIONALE
11 juillet 2022

MESURES D'URGENCE POUR LA PROTECTION DU POUVOIR D'ACHAT - (N° 19)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS416

présenté par

Mme Bregeon, rapporteure pour avis au nom de la commission des affaires économiques

ARTICLE 12

À la première phrase de l'alinéa 7, supprimer les mots :

« outre, en ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Précision rédactionnelle.